



E6-00143

781926

Eco So His

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 7

Session : 2019

Épreuve de : Economie Sociologie Histoire ESCP Europe / Shema

## Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

" Dans quelle mesure la contrainte environnementale peut-elle modifier les conditions de la croissance " ?

" La dégradation et l'érosion de notre capital environnemental naturel risquent de se pérenniser jusqu'en 2050, entraînant des changements irréversibles qui pourraient mettre en péril deux siècles d'amélioration du niveau de vie ", tel est le bilan alarmant que dresse l'OCDE en 2012. La destruction du capital naturel, donc de l'environnement, menace en effet la possibilité d'une croissance économique soutenable, qui elle-même pourrait sauvegarder l'environnement.

La croissance économique <sup>mesurée par le PIB et son évolution</sup> peut se définir, selon les termes de S. KUTZNETS (1972) par la capacité croissante et durable pour un pays d'offrir des biens et des services, cette capacité étant fondée sur le progrès de la technologie et les ajustements institutionnels qu'il demande. Ici, les conditions de la croissance sont qualitatives et quantitatives. En reprenant l'équation de Cobb-Douglas, qui s'écrit telle que  $Y = A \cdot K^\alpha \cdot L^{1-\alpha}$  (avec "A" le progrès technique, "K" le capital, "L" le facteur travail), on voit bien que la croissance a deux dimensions, qu'il s'agira de prendre en compte: elle est extensive si l'on augmente la quantité de facteurs de production (L et K), intensive si l'on augmente leur productivité ou si l'on use du progrès technique. Dans ce cadre, penser l'environnement comme une contrainte aux conditions de la croissance, c'est le penser comme un frein à de telles possibilités d'expansion. Ainsi, depuis les années 1970, avec la parution du Rapport Meadows (1972), la contrainte environnementale a pris de l'ampleur. Au-delà de

l'économique, <sup>avec le rapport de l'OCDE</sup> elle revêt désormais d'un caractère politique. Plus aucun gouvernement ne peut l'ignorer, en témoigne le discours du président E. MACRON en 2018: "make our planet great again". La notion de "contrainte environnementale" prend alors tout son sens: elle désigne la prise en compte de l'environnement, de sa destruction et de sa conservation, dans le processus de production. Il reste à savoir si les discours politiques ont réellement modifié les conditions de croissance.

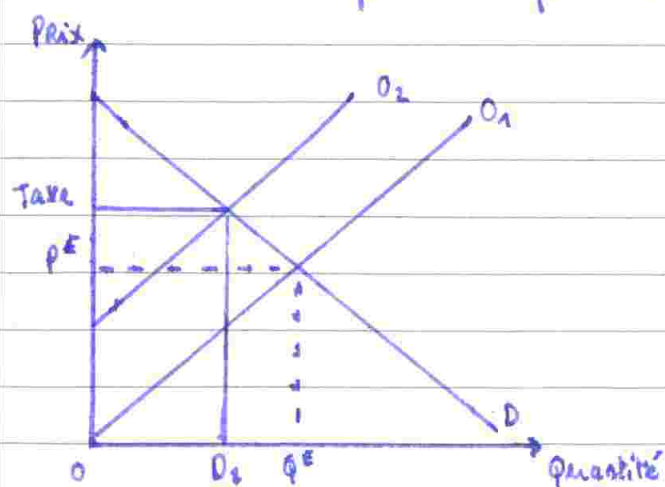
Ainsi, dans quelle mesure la contrainte environnementale peut-elle modifier les conditions de la croissance? Si la contrainte environnementale semble contenir une croissance extensive (I), elle peut modifier de manière qualitative la croissance (II), laissant envisager la possibilité d'une croissance durable (III).

La contrainte environnementale semble, dans un premier temps, poser des limites à toute croissance extensive: la destruction du capital environnemental naturel empêche toute possibilité de production (A), et les mesures mises en œuvre suite à la prise en compte de la contrainte environnementale rendent l'action trop coûteuse (B).

Il est en effet impossible d'imaginer que, sans ressources, l'on puisse produire. Or l'environnement, entendu dans le cadre de la production, désigne notamment les ressources naturelles mises au service de la production. Dès lors, si elles disparaissent, il n'existe même plus de condition à la croissance. D. RICARDO dans son Principes d'économie politique et de l'impôt (1817) a ainsi mis en évidence l'existence d'un cercle vicieux qui condamnerait toute possibilité de croissance: à mesure que la population croît, de plus en plus de terres sont mises en culture, abaissant dans le même temps leur productivité (car elles sont de moins en moins fertiles). Les travailleurs, alors rémunérés au salaire de subsistance, ont plus de quoi consommer, le propriétaire ne fait plus de profit: l'économie

entra dans un état stationnaire. Aujourd'hui, il est possible de résumer cette thèse: la déforestation, la surexploitation des cultures risquent de les faire disparaître, et par la même, la croissance économique. Dans l'équation de production de Cobb-Douglas, un tel scénario signifierait la perte du "k" dans les ressorts de la croissance: il en résulterait alors, si ce n'est une atonie de la croissance, une diminution certaine de cette dernière. Comme toute économie ne fonde pas sa production sur les ressources naturelles, ces dernières demeurent essentielles et même lorsque l'on conserve un regard économique: elles sont, toutes choses égales par ailleurs, un débouché pour l'industrie et donc sa condition. D'où le fameux titre du rapport Meadows (1972): "halte à la croissance": la disparition des ressources naturelles va conduire à l'extinction de la croissance.

La prise en compte de l'importance du capital naturel dans la croissance a certes, puis une ampleur inédite, mais elle existe déjà depuis de nombreuses décennies. La contrainte environnementale a ainsi motivé les écrits, concernant les mesures adéquates à mettre en place. En effet, si la disparition des ressources est un risque, il faut limiter leur exploitation. Pour cela, A.C. PIGOU, dans Economie du bien-être (1920), propose l'institution d'une taxe pigouvienne qui permettrait d'intérioriser le coût de la pollution par les entreprises.



Sur ce schéma, on voit que l'institution d'une taxe pigouvienne par l'État active le prix d'équilibre entre l'offre et la demande de biens. Cette taxe, non seulement réduit la demande du bien, mais augmente dans le même temps les coûts des producteurs.

Ainsi, il semble inutile, dans un tel cadre de continuer à surexploiter la ressource, et donc, de poursuivre une croissance intensive. La contrainte environnementale, en augmentant les coûts de production modifie les conditions de croissance, qui semble insoutenable dès lors qu'elle est extensive, car détruite l'investissement.

La contrainte environnementale, par sa réalité (risque de disparition de la ressource) et ce qu'elle implique (mesures qui restreignent l'activité), bouleverse les conditions d'une croissance intensive.

Néanmoins, ce constat doit être relativisé. Car de telles conceptions s'appuient souvent sur une idée sous-jacente : celle de la non substituabilité des capitaux. Il serait, selon eux, impossible de pallier la destruction de l'environnement, la thèse opposée, elle défend la possibilité d'une croissance fondée sur d'autres capitaux, capables de remplacer le capital détruit. La substituabilité est forte, et permet de penser de nouvelles conditions à la croissance.

La contrainte environnementale peut, dès lors, modifier de manière qualitative les conditions de la croissance. D'une part, elle permet de penser une croissance intensive fondée sur le progrès technique (A), et les ajustements institutionnels qu'il demande (B).

La thèse de la substituabilité des capitaux permet en effet de penser qu'à terme, la croissance n'est possible que par le progrès technique. Si les ressources viennent à disparaître, la technologie pourra porter la croissance en augmentant, dans l'équation de Cobb-Douglas, ce fameux "A" qui se substitue à la productivité globale des facteurs. Le modèle de Solow (1956) s'appuie sur cette équation. L'auteur démontre que, à long-terme, seul le progrès technique pourra dépasser l'état stationnaire. La disparition des ressources met en effet face à un impératif de productivité qui permet alors aux économies d'entrer dans un cadre de croissance intensive. Pour sauvegarder, et surtout être le ressort de la croissance, le progrès technique peut inventer de nouveaux procédés d'extraction de minerais <sup>en l'occ</sup> améliorer le rendement des machines. Ici, la contrainte environnementale modifie les conditions de la croissance, qui repose sur un emploi qualitatif des facteurs de production. Toutefois, le progrès technique peut avoir un effet contre-productif : comme l'a montré JEVONS dans The Coal Question (1865), l'introduction du progrès technique dans les productions conduit à la

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 7

Session : 2017

Épreuve de : ESH ESCP Europe / Schema

## Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

surexploitation de la ressource.

C'est pourquoi, cette croissance intensive nécessite également des ajustements institutionnels. Les gouvernements doivent encadrer le progrès technique pour ~~se~~ pas qu'il se laisse à la croissance. La solution de Pigou, bien que coûteuse, est alors réhabilitée. De plus en plus, la contrainte environnementale a conduit les gouvernements à orienter l'économie vers une nouvelle voie. En effet, ils ont multiplié les accords et les normes pour tenter de poursuivre la croissance dans un cadre durable. Les discussions autour du glyphosate, aujourd'hui en Europe en témoignent. Les politiques mettent ainsi en place des normes incitatives comme l'interdiction de l'utilisation du gaz CFC après l'accord de Montréal (1995) ou des normes réglementaires pour orienter la croissance. Dès lors, la contrainte environnementale modifie les conditions de la croissance, car elle détermine de nouvelles orientations économiques.

Ainsi, une croissance intensive est possible tant qu'elle est bien encadrée. En 2015, la loi sur la transition énergétique a été votée : elle entend modifier la consommation finale des ménages et orienter l'économie vers un mix décarboné. Il y a ici, une modification structurelle de la croissance. Selon un rapport paru en 2016, de l'ADEME, cette transition pourrait relever de 3,5% à 3,9% le scénario tendanciel de la croissance d'ici 2050. Dès lors, la "contrainte" environnementale ne semble plus en être vraiment une pour

la croissance.

En somme, la contrainte environnementale peut modifier les conditions de la croissance en la guidant vers une croissance durable. Il semblerait ainsi que les économies actuelles prennent cette voie: en témoigne l'essor du "capitalisme vert" (A), qui mène lui-même à la remise en cause du terme de "croissance" (B).

En effet, s'il existe bien un changement capital que la contrainte environnementale peut opérer, c'est celui du régime de croissance dans son intégralité. M. AGLIETTA dans Capitalismes. D'un régime à l'autre (2018) témoigne ainsi d'un changement du capitalisme visible dans tout le système de production. On passerait d'un capitalisme financier à un "capitalisme vert". Même la gouvernance au sein des entreprises est bouleversée: en témoigne le récent engagement pour la responsabilité sociale de l'entreprise, qui motive les plus grands patrons à produire selon des normes de développement durable (solidarité intergénérationnelle). De telles entreprises sont récompensées par l'afflux d'investissements qui y voient des rendements durables. Le système de gouvernance est donc lui-même modifié par la contrainte environnementale. Il en va de même dans la consommation, les consommateurs étant de plus en plus guidés par les choix éthiques et responsables. C'est donc, finalement, tout le régime de croissance qui est en train de subir une mutation.

Par ailleurs, la contrainte environnementale a conduit à la remise en cause de la croissance, ou plutôt de son indicateur: le Produit Intérieur Brut. Ce dernier mesure le niveau de production en flux (par année), et non en stock. Il ne peut donc pas la destruction de l'environnement. De nombreux économistes ont appelé à instaurer un nouvel indicateur;

à commencer par W. NORDHAUS et J. TOBIN (1972) qui réclament un PIB correcteur : il déduit du PIB les ressources tirées de la réparation du capital naturel et ajoute les externalités positives. Aujourd'hui, la banque mondiale plaide en faveur d'un indicateur d'Épargne Nette Ajustée, qui permet cette idée de PIB vert. En somme, le monde se tourne vers un développement durable, née depuis le rapport Brundtland (1987), et dont les contraintes environnementales est responsable.

Finalement, dans quelle mesure la contrainte environnementale peut-elle modifier les conditions de la croissance ? La contrainte environnementale semble définitivement modifier les conditions de la croissance, celle-ci étant insoutenable si elle est extensive, sans conditions si elle est intensive. Le processus de mutation semble avoir déjà commencé dans les économies, notamment développées, et consiste à se diriger vers une croissance durable. La contrainte environnementale, plus que d'être une contrainte, est une nécessité. La poursuite de la croissance durable reste aux mains des gouvernements, qui parfois vont dans l'activité productive <sup>polluante</sup> à une perspective de croissance : en témoigne le dumping environnemental en Inde. D'où la nécessité d'une meilleure coopération.

